

Rapport financier 2020

A la clôture des comptes, au 31 décembre 2020, l'association de La Butte présente un résultat excédentaire de 802,90 euros.

- **Produits : 5 271,85 € (4 045,15 €)**
- **Charges : 4 468,95 € (1 757,41 €)**

Cette année encore la principale source des produits de l'association provient de la mise en place des « Camps Nature ». Cette action représente près de 4 400 euros de produits, dont plus de 70% provient de la prestation en tant que telle (environ 3 100 euros) et 30% d'une subvention de la DDSC37 -Jeunesse et Sports- (1 300 euros). Au total, cette action assure, pour cette année, 90% des ressources financières de l'association.

Par ailleurs, c'est aussi l'action qui a généré le plus de charges car cette année à été l'occasion d'investir une bonne partie de nos réserves pour aménager le camp de manière significative et durable. Ainsi près de 3500 euros ont été dédiés à ces aménagements (bloc sanitaire, cuisine, outillage...). Malgré ce fort investissement, cette action est restée excédentaire grâce à la subvention Jeunesse et sports qui lui était dédiée.

L'ensemble des autres événements de cette année sont des événements à impact financier quasi nul (équilibre) ce qui témoigne de bonnes conditions de gestion dans leur mise en œuvre.

Nous pouvons valoriser cet exercice comptable par le fort soutien que nous apporte la Jeunesse et Sport, aussi bien financièrement à travers la subvention mais aussi politiquement au regard de l'intérêt que ce service porte à nos projets, et particulièrement autour des « Camps Nature ».

En perspective, nous devons encore travailler sur la valorisation des contributions volontaires en nature, qui n'est toujours pas évaluée dans cet exercice, mais qui reste un outil indispensable pour témoigner, à travers l'implication bénévole de nos adhérent-e-s, de la bonne santé d'une association. En outre, cette valorisation permet de promouvoir cette vie associative auprès des partenaires et des acteurs de nos projets en cours en à venir.

Aussi, l'assemblée générale doit se prononcer sur l'affectation de ce résultat. Le Conseil d'administration propose une affectation au report à nouveau pour cette exercice afin de reconstituer, pour partie, les réserves de l'association, entamées par les investissements autour des camps nature que nous avons décidé d'assumer entièrement sur l'exercice 2020 malgré leur caractère durable.

La suite de ce document vous présente les différents éléments comptables de l'association et quelques commentaires. Vous trouverez :

- **Le compte de résultat** qui présente les éléments comptables liés à l'activité de l'association sur une année, il donne une lecture plus fine des recettes et des dépenses.
- **Le Bilan** qui donne une photographie, au 31 décembre, de la santé économique de l'association, il est toujours équilibré et plus il est élevé plus l'asso peut « voir venir » et s'investir, y compris financièrement, sur des projets.

Bilan 2019

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé	- €	Fond propres	3 090,64 €
<i>Immobilisations incorporelles</i>	- €	<i>Fonds associatifs</i>	- €
<i>Immobilisations corporelles</i>	- €	<i>Réserves</i>	- €
<i>Immobilisations financières</i>	- €	<i>Report à nouveau</i>	2 287,74 €
		<i>Résultat de l'exercice</i>	802,90 €
Actif circulant	3 090,64 €	Dettes et Provisions	- €
<i>Créances</i>	30,00 €	<i>Dettes de fonctionnement</i>	- €
<i>Placement financier</i>	10,10 €	<i>Dettes financières</i>	- €
<i>Disponibilités</i>	3 050,54 €	<i>Provisions</i>	- €
<i>Charges constatées d'avance</i>	- €	<i>Produits constatés d'avance</i>	- €
TOTAL :	3 090,64 €	TOTAL :	3 090,64 €

Actif immobilisé : Ce sont les biens « durables » de l'association comme un bâtiment, des outils ou du matériel de longue durée (véhicule, ordinateur). Nous n'avons pas valorisé ici le nouveau bloc sanitaire malgré son caractère durable.

Actif circulant : Ce sont les liquidités et les biens de l'association qui « circulent » pendant l'année d'activité, comme la trésorerie courante. Ces montants fluctuent tout au long de l'année et sont représentatifs de notre capacité de fonctionnement (fond de roulement).

Fonds propres : C'est le « capital » associatif. Les fonds propres servent à financer des investissements qui peuvent être mis à l'actif sur le bilan suivant ou être « mis de côté » à plus long terme (fonds associatifs, réserves). Ils proviennent du cumul des résultats comptables.

Dettes et provisions : Ce sont des valeurs « circulantes » sur un année, ce qu'on est sûr de devoir payer à court terme (dettes) ou que l'on « risque » de payer sur l'année (provisions). En l'absence de fonctionnement structurel, l'asso n'a pas vocation à provisionner.

Lecture relativement simple car notre bilan se compose des deux derniers résultats excédentaires auxquels s'opposent la trésorerie et les créances (sommes à percevoir en 2021).

Affectation du résultat comptable 2020

Plusieurs possibilités d'affectation :

- Report à nouveau : on ne fait rien de particulier avec cette somme, elle reste entièrement mobilisable pour l'exercice comptable suivant. **(Proposition du CA)**
- Réserve de trésorerie : on met tout ou partie de ce montant de côté mais sans consigne particulière. Une épargne à moyen terme en quelque sorte.
- Fonds associatifs : on augmente le capital associatif et ces fonds ne seront mobilisables que sur décision de l'AG dans le cadre d'un projet structurant (achat de biens, embauche...).